

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00745 Numéro SIREN : 841 559 594 Nom ou dénomination : NC FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002585

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/002585**
n° de gestion : **2018B00745**
n° SIREN : **841 559 594 RCS Grasse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grasse certifie avoir procédé le 05/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

NC FINANCES - Société à responsabilité limitée
35 allée Des Mésanges (Ancien Chemin Lou Ferreiro) Lotissement Les Anémones 06510 Carros
-FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



280599



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	03082018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL NC FINANCES	35 Allée des Mésanges Lotissement Les Anémones 06510 CARROS
SIRET	8 4 1 5 5 9 5 9 4 0 0 0 1 2
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	2 426
Bénéfice imposable à 15%				

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%
--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:	
AC AUDIT ET EXPERTISE 9 Avenue Docteur Robini 06200 NICE Tél:	 Identité du déclarant: Date: 30/04/2019 Lieu: CARROS Qualité et nom du signataire: GERANT Signature: RADICIA CLAUDE	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	

I	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
---	--

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

PC NT

Désignation de l'entreprise SARL NC FINANCES Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 35 Allée des Mésanges 06510 CARROS

Numéro SIRET * 8 4 1 5 5 9 5 9 4 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 5 Durée de l'exercice précédent * 0

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 8	0 0 0 0 0
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	500 000	
Total I (5)		044	048	500 000	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070		
	Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	7 574	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	7 574	
Total général (I+II)		110	112	507 574	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		500 000	
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		(2 426)	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		497 574	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	10 000	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		10 000	
Total général (I + II + III)		180		507 574	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	500 000
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

fc

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL NC FINANCES

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 8 Exercice N-1 clos le 10 0 0 0 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
		Variation de stock (marchandises) *			236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240			
Autres charges externes * :		dont crédit bail : - mobilier - immobilier		242	2 426		
Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		244		
Rémunérations du personnel *				250			
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
Dotations aux amortissements *				254			
Dotations aux provisions				256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)			264	2 426			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(2 426)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280			
	Produits exceptionnels		(IV)	290			
	Charges financières		(V)	294			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	(2 426)			
B - RÉSULTAT FISCAL			312		314 2 426		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)		324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986		987		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		989			
Divers dont ZFA (44 quaterdecies)		345		344			
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655				
Zone franche urbaine (44 octies et octies A)				987			
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989			
DÉFICITS	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	354 2 426		
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			370	372 2 426		
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						

RC NJ

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2018

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

[illegible]

pc n)

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
	Immobilisations financières	480		482	500 000	484		486	500 000	500 000		
TOTAL		490		492	500 000	494		496	500 000	500 000		

II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles			500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516	
	Constructions		520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546	
	Matériel de transport		550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
	TOTAL		570		572		574		576	

III

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL NC FINANCES

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	2 426
Total des déficits restant à reporter	870	2 426

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

RC NT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

31/12/2018

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RC NT

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL NC FINANCES		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 03/08/2018		et clos le : 31/12/2018	
Durée en nombre de mois		5	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022		Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024		160
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

RC NT

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

8 4 1 5 5 9 5 9 4 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL NC FINANCES

ADRESSE (voie)

35 Allée des Mésanges

Lotissement Les Anémones

CODE POSTAL

06510

VILLE

CARROS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

RADICIA

Prénom(s)

CLAUDE

Nom marital

% de détention

51.00

Nb de parts ou actions

51

Naissance :

Date

251262

N° Département

99

Commune

TUNIS

Pays

TN

Adresse :

N°

35

Voie

Allée des Mésanges

Code postal

06510

Commune

CARROS

Pays

Titre (2)

M

Nom patronymique

TOCHE

Prénom(s)

NICOLAS

Nom marital

% de détention

49.00

Nb de parts ou actions

49

Naissance :

Date

010483

N° Département

02

Commune

SOISSONS

Pays

Adresse :

N°

Voie

CITEE ARCHIMEDE

Code postal

06670

Commune

LEVENS

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

8 4 1 5 5 9 5 9 4 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL NC FINANCES

ADRESSE (voie)

35 Allée des Mésanges

Lotissement Les Anémones

CODE POSTAL

06510

VILLE

CARROS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

RC NT

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			

Re NT

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 5	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500 000		500 000	
26100000 TITRES DE SARL RADI SERVICES	500 000		500 000	
TOTAL I	500 000		500 000	
DISPONIBILITES	7 574		7 574	
51200100 CREDIT AGRICOLE	7 574		7 574	
TOTAL II	7 574		7 574	
TOTAL GENERAL	507 574		507 574	

RC NT

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2018 5	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	500 000		500 000	
10130000 CAPITAL APPELE ET VERSE	500 000		500 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	2 426		2 426	
TOTAL I	497 574		497 574	
AUTRES DETTES	10 000		10 000	
46700000 SARL RADI SERVICES	10 000		10 000	
TOTAL III	10 000		10 000	
TOTAL GENERAL	507 574		507 574	

pc 125

ANNEXE DU 03/08/2018 AU 31/12/2018



A handwritten signature in black ink.

A handwritten signature in black ink.

AC AUDIT ET EXPERTISE

9 Avenue Docteur Robini

06200 NICE

RL
NT

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 03/08/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

les associés ont effectué des apports en nature de leurs parts détenus dans la SARL RADI SERVICES, qu'ils ont apporté à la SARL NC FINANCES. Par conséquence, la SARL NC FINANCES détient la SARL RADI SERVICES à 100%.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			500 000
TOTAL			500 000
TOTAL GENERAL			500 000

RC n°1

ANNEXE

Exercice du 03/08/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			500 000	500 000
TOTAL			500 000	500 000
TOTAL GENERAL			500 000	500 000

Les titres de la SARL RADI SERVICES ont été évalués à 500 000€ par le commissaire aux apports (Cabinet SODATEC).

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres dettes	10 000	10 000		
TOTAL	10 000	10 000		

Les 10 000€ correspondent à une dette envers la fille (SARL RADI SERVICES)

Balance Générale/Période

Exercice du 03/08/2018 au 31/12/2018

Edition définitive 12/18

(Période du 01/01/2018)

COMPTE	INTITULE	SOLDE N	SOLDE N-1	SOLDE N-2
10130000	CAPITAL APPELE ET VERSE	500 000.00-		
	Total classe 10	500 000.00-		
	Total classe 1	500 000.00-		
26100000	TITRES DE SARL RADI SERVICES	500 000.00		
	Total classe 26	500 000.00		
	Total classe 2	500 000.00		
40100000	FOURNISSEURS			
	Total classe 40			
45510000	COMPTE COURANT RADICIA CLAUDE			
45520000	COMPTE COURANT TOCHE NICOLAS			
	Total classe 45			
46700000	SARL RADI SERVICES	10 000.00-		
	Total classe 46	10 000.00-		
	Total classe 4	10 000.00-		
51200100	CREDIT AGRICOLE	7 574.00		
	Total classe 51	7 574.00		
	Total classe 5	7 574.00		
	COMPTES DE BILAN	2 426.00-		
62262000	HONORAIRES CAC	2 400.00		
	Total classe 622	2 400.00		
62700000	FRAIS BANCAIRES	26.00		
	Total classe 627	26.00		
	Total classe 62	2 426.00		
	Total classe 6	2 426.00		
	COMPTES DE RESULTAT	2 426.00		
	TOTAL GENERAL			

RC NT

NC FINANCES

Société à Responsabilité Limitée
Capital de 500 000 euros
Siège social : 35 Allée des Mésanges,
Lotissement Les Anémones,
06510 Carros
RCS GRASSE 841 559 594

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 JUIN 2019

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31 décembre 2018**

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à - 2 426,00 euros de la manière suivante :

Perte nette comptable de l'exercice : -2 426,00 euros
Au report à nouveau

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 497 574 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 6 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



RC NT

NC FINANCES

Société à Responsabilité Limitée
Capital de 500 000 euros
Siège social : 35 Allée des Mésanges,
Lotissement Les Anémones,
06510 Carros
RCS GRASSE 841 559 594

RAPPORT DE LA GÉRANCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 JUIN 2019

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi et aux Statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'exercice clos au 31 décembre 2018 est le premier exercice de la Société, puisque celle-ci a été constituée le 15 juin 2018.

Elle a une activité de société Holding et a été constituée par apport de l'intégralité des parts sociales de la SARL RADI SERVICE.

En conséquence de ce statut, la Société NC FINANCES n'a réalisé aucun chiffre d'affaires au cours de l'exercice écoulé. Elle n'a donc pas pu dégager un résultat net comptable bénéficiaire.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de

RC NT

présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires a été nul.

Le montant des autres produits d'exploitation est nul.

Le montant des achats et variations de stocks est nul.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 426 euros.

Le montant des impôts et taxes est nul.

Le montant des traitements et salaires est nul.

Le montant des charges sociales est nul.

L'effectif salarié moyen est nul.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions est nul.

Le montant des autres charges est nul.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 426 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -2 426 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier nul, il s'établit à -2 426 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel nul,
- d'un impôt sur les sociétés nul,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par une perte nette comptable de -2 426,00 euros.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 507 574 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte nette comptable de -2 426,00 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la manière suivante :

Re NT

Perte nette comptable de l'exercice : -2 426,00 euros
Au report à nouveau

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 497 574 euros.

Distributions antérieures de dividendes

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Rémunération de la gérance

Nous vous informons qu'aucune rémunération n'a été allouée à la Gérance au titre de ses fonctions au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à Carros, le 23 mai 2019

Claude RADICIA
Gérant



Nicolas TOCHE
Gérant



Rc NJ